CONSEIL D'ECOLE N°3
ELEMENTAIRE MARIE CURIE
ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Date : le jeudi 9 juin 2022

Horaire : de 18h30 à 20h30

Lieu : salle des maîtres

Présents : - *L'équipe enseignante :*
Mmes André, Challe et Guénin ainsi que Mm. Drou et Kulpa

- *Les représentants de parents d'élèves :*
Mme Roupsard ainsi que Mm. Da Costa

- *Le représentant de la mairie :*
M. Joyeux

Excusés : Mmes Dingé et Sarny ainsi que M. Zeyringer

Secrétaires de séance : Mmes Guénin et Roupsard

I - Protocole sanitaire :

Depuis le lundi 14 mars 2022, le protocole sanitaire est au niveau 1 :

- Maintien des mesures d'aération et de lavage des mains ;
- Obligation du port du masque levée, en intérieur et en extérieur, pour les élèves et les personnels ;
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour ;
- Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives.

Depuis le lundi 16 mai 2022, le port du masque n'est plus obligatoire dans les transports.

Le brassage des élèves est possible. Cependant, l'équipe enseignante a fait le choix de garder, pour le moment, les zones durant les récréations. Cette configuration ne gêne pas les élèves et le nombre d'accident est plus faible.

Lorsqu'un cas est confirmé dans une classe, les élèves poursuivent leur journée de classe. Ils réalisent un test à J+2 sans obligation pour les parents de fournir une attestation sur l'honneur. Ce test pourra être récupéré en pharmacie grâce au courriel envoyé par l'école.

L'élève qui est cas confirmé est à l'isolement pendant 7 jours avec un retour au 8ème. Si son test est négatif au 5ème jour, ce dernier pourra revenir en classe au 6ème. Pendant ce temps, le travail réalisé en classe est transmis à la famille.

En 2022, il y a eu 67 cas de Covid confirmés dans les classes avec une vague importante en début d'année. Certains élèves ont été testés positifs deux fois.

L'Education Nationale incite les municipalités à installer des capteurs de CO_2 dans les salles. Le conseil d'école est favorable à cette mesure.

II - Hygiène et sécurité :

Cette année, le chauffage a été coupé le 4 mai. Les températures n'étaient plus froides. L'aération des classes a donc pu se faire dans de bonnes conditions.

Le troisième exercice incendie s'est déroulé le jeudi 19 mai 2022. L'incendie a été simulé dans un escalier, côté maternelle. Les classes du vieux bâtiment (CP, CE1 et CE2), ont été évacuées en 1min17. Les classes du bâtiment le plus récent (CM1 et CM2) ont été évacuées en 1min57.

La mairie indique que ce type d'exercice ne peut être réalisé sur le temps périscolaire car cela entrainerait des difficultés de timing pour faire déjeuner les enfants. Toutefois, les agents sont formés pour l'usage et la manipulation des extincteurs.

D'un point de vue matériel, nous rappelons qu'il n'y a pas de défibrillateur dans l'école. Les extincteurs ne sont pas manipulés par les enseignants. Leur contrôle et leur entretien est à la charge de la municipalité.

III - Aménagement de l'école :

Nous remarquons que de plus en plus d'élèves et de parents se rendent à l'école à vélo. Le conseil d'école demande la mise en place de supports supplémentaires pour les accrocher.

Une table de ping-pong sera installée dans la cour avant la fin de l'année civile. Le coût de cet investissement est de 1652€ (3000€ annoncé lors du deuxième conseil d'école). Deux paniers de basket devaient être également installés mais des problèmes de normes retardent ce projet porté par les élèves de la classe de CE2.

Les marronniers de la cour ne sont pas stériles et produisent donc des bogues. Les enfants jouent avec mais cela n'a pas, à ce jour, occasionné d'accident. La question se pose pour les enfants allergiques aux fruits à coque. Il serait dommage de les remplacer car ils apportent de la verdure et de l'ombre.

La mairie de Joué-lès-Tours ne souhaite pas installer de boîte à livres devant l'école. La FCPE est invitée à joindre M. Graveneau afin d'envisager la pose d'une boîte à livres entre les écoles Marie Curie et République-Liberté. Les enseignants réfléchiront à la mise en place d'un système d'échanges de livres au sein de l'école.

En cas de forte pluie et malgré les travaux entrepris par la municipalité, les salles au rez-de-chaussée du bâtiment récent sont toujours inondées. Un grand merci aux agents d'entretien qui interviennent quand cela arrive et qui prennent des précautions pour que les dégâts soient limités en plaçant des serpillères devant les entrées.

La mairie s'est engagée dans un grand programme d'équipement numérique. Elle remplacera les cinq TNI d'ancienne génération cet été par cinq nouveaux.

IV - Evaluations nationales :

Les évaluations nationales prévues en janvier ont finalement eu lieu du 7 au 18 mars 2022. Les résultats en français sont très bons et aucun item n'est à consolider. En mathématiques, les résultats sont très satisfaisants. La résolution de problèmes est un item à consolider. Associer un nombre à sa position est un exercice très difficile. Le très bon score à cet exercice est à souligner.

Même si les résultats semblent homogènes, les élèves n'apprennent pas tous à la même vitesse. Les enseignants de l'école proposent donc une pédagogique différenciée qui permet à tous les élèves de progresser selon leurs besoins.

V - Projet d'école :

Voici les grands axes de notre projet d'école :

- Pratiques pédagogiques :
  - Stratégies en calcul mental ;
  - Lien entre le nombre et sa position ;
  - Connaissance du nom des lettres et le son qu'elles produisent ;
  - Compréhension en lecture ;
  - Lecture de consigne ;
  - Résolution de problèmes ;
  - Progression sur les contes.
- Justice scolaire :
  - Travail sur les émotions ;
  - Utilisation de fiches de réflexion ;
  - Mise en place de débats ;
  - Aménagement des temps de récréation.
- Ambition scolaire sur les territoires :
  - Utilisation de lieux de documentations : BCD, médiathèque, CDI...
  - Enrichissement du parcours sportif et culturel.

Le projet d'école 2018-2022 touche à sa fin. La prochaine année scolaire sera l'occasion d'en construire un nouveau.

VI - Rentrée scolaire 2022 :

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, voici l'organisation prévue à ce jour :

CLASSES	EFFECTIFS	PROFESSEURS
CP	24	Julien DROU
CE1	24	David KULPA
CE2	25	Morgane CHALLE
CM1	26	Véronique ANDRE
CM2	26	Chloé GUENIN
Total	125	
Moyenne par classe	25	

Les agents d'entretien restent Mmes Brieux et Fontaine. Nous saluons leur très bon travail.

La liste des fournitures scolaires est disponible sur le site internet de l'école. Elle sera distribuée, en version papier, avant la fin de l'année scolaire. La FCPE a prospecté pour mettre en place un kit de fournitures pour les familles. Ce serait l'occasion d'acheter du matériel de qualité à moindre coût. Le conseil d'école invite la FCPE à privilégier un kit avec le minimum d'emballage.

VII - Fête de l'école :

La fête de l'école aura lieu le vendredi 24 juin 2022 avec :

- Un spectacle entre 18h30 et 19h30
- Une kermesse entre 19h30 et 21h30

La mairie de Joué-lès-Tours informe qu'il n'est pas possible pour elle de prendre un abonnement annuel établissement auprès de la SACEM. Elle rappelle que c'est à l'organisateur, la FCPE pour notre fête d'école, de réaliser la déclaration auprès de la SACEM. De même, c'est à la mairie de réaliser une déclaration lorsque les animateurs du périscolaire passent de la musique.

VIII - Conclusion :

Il est important de conclure cette année scolaire en remerciant toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de l'école :

- La mairie de Joué-lès-Tours pour son accompagnement et sa réactivité ;
- Les parents pour leur participation ;
- Les agents d'entretien pour leur implication ;
- Les enseignants pour leur investissement et leur disponibilité.

Un grand merci à M. Da Costa et Mme Sarny pour toutes ces années en tant que représentants de parents.

Signatures :

Représentants de parents : *Le directeur*